



BILAN SOCIAL
ET BILAN
“ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE
ENTRE
LES FEMMES
ET
LES HOMMES”

2001

3		10
	I - EMPLOI	
	11 - Effectifs	4
	12 - Personnel extérieur	7
	13 - Embauches au cours de l'année considérée	8
	14 - Départs	8
	15 - Promotion	9
	17 - Handicapés	9
	18 - Absentéisme	10
11		14
	II - RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES	
	21 - Rémunérations et charges sociales et fiscales	12
	22 - Hiérarchie des rémunérations	14
	26 - Participation financière	14
15		16
	III - CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ	
	31 - Accidents du travail et de trajet	16
	32 - Répartition des accidents par éléments matériels	16
	34 - Comité d'hygiène et de sécurité	16
	35 - Dépenses de sécurité	16
17		20
	IV - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL	
	41 - Durée et aménagement du temps de travail	18
	42 - Organisation et contenu du travail	20
	45 - Dépenses d'amélioration des conditions de travail	20
21		24
	V - FORMATION	
	51 - Formation professionnelle continue	22
	52 - Congés Formation	24
	53 - Apprentissage et qualification	24
25		28
	VI - RELATIONS PROFESSIONNELLES	
	61 - Représentants du personnel	26
	62 - Communication interne	28
	63 - Procédures	28
29		32
	VII - AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE	
	71 - Œuvres sociales	30
	72 - Autres charges sociales	31

EMPLOI

11 - Effectifs	4/7
12 - Personnel extérieur	7
13 - Embauches au cours de l'année considérée	8
14 - Départs	8
15 - Promotion	9
17 - Handicapés	9
18 - Absentéisme	10

1 1 - Effectifs

Remarque préliminaire : les effectifs de BPSS, inclus au 31/12/2000, ont été sortis à la fin du premier semestre 2001 (949 personnes). Les mouvements BPSS du premier semestre sont compris dans les indicateurs concernés.

111 - EFFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE ET

113 - NOMBRE DE SALARIÉS TITULAIRES D'UN CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE AU 31 DÉCEMBRE (un pour un)*

Techniciens	Cadres		Total
28 984	10 939	1999	39 923
296	8	dont CDD	304
27 344	11 452	2000	38 796
225	30	dont CDD	255
26 244	12 746	2001	38 990
649	26	dont CDD	675

* En 1999 et 2000 : hors MAD (compris dans les détachés en France métropolitaine, indicateur 111 ter).
En 2001 : compris 613 MAD, non compris les Euro Angels.

111 bis - EFFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE (prorata) **

Techniciens	Cadres		Total
27 328	10 825	1999	38 153
25 891	11 330	2000	37 221
24 897	12 621	2001	37 518

** Effectif prorata : les salariés à temps complet sont décomptés pour 1 et les salariés à temps partiel au prorata de leur temps de travail (ex : 0,8 pour le 4/5 de temps, 0,6 pour le 3/5 de temps).

114 - EFFECTIF MENSUEL MOYEN (un pour un)

(Nombre obtenu en additionnant les effectifs de chaque fin de mois et en divisant le total par 12).

Techniciens	Cadres		Total
29 527	10 610	1999	40 137
28 111	11 044	2000	39 155
26 547	12 275	2001	38 822

111 ter - EFFECTIF DÉTACHÉ

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE***	DANS LES RÉSEAUX EXTÉRIEURS	
1 315	827	1999
1 233	849	2000
475	831	2001

*** En 1999 et 2000 : MAD compris, en 2001 : hors MAD.

115/116 - RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE
DE L'FFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE (un pour un)

1999			2000			2001							
H	%*	F	%*	Total	%*	H	%*	F	%*	Total	%*		
210	1,8	587	3,3	797	2,8	222	2,1	680	4,0	902	3,3	MOINS DE 25 ANS	
123	1,6	165	4,9	288	2,6	147	1,9	215	5,8	362	3,2		Techniciens
333	1,8	752	3,6	1 085	2,7	369	2,0	895	4,3	1 264	3,2		Cadres
												TOTAL	
												DE 25 A 29 ANS	
558	4,9	1 001	5,7	1 559	5,4	448	4,3	875	5,2	1 323	4,8	Techniciens	
781	10,3	648	19,4	1 429	13,1	863	11,1	755	20,4	1 618	14,1	Cadres	
1 339	7,1	1 649	7,9	2 988	7,5	1 311	7,2	1 630	7,9	2 941	7,6	TOTAL	
												DE 30 A 34 ANS	
884	7,8	1 381	7,9	2 265	7,8	733	6,9	1 268	7,6	2 001	7,3	Techniciens	
711	9,4	573	17,2	1 284	11,7	678	8,8	585	15,8	1 263	11,0	Cadres	
1 595	8,4	1 954	9,3	3 549	8,9	1 411	7,7	1 853	9,0	3 264	8,4	TOTAL	
												DE 35 A 39 ANS	
1 557	13,7	2 481	14,1	4 038	13,9	1 201	11,4	2 255	13,4	3 456	12,6	Techniciens	
763	10,0	450	13,4	1 213	11,1	814	10,5	488	13,2	1 302	11,4	Cadres	
2 320	12,2	2 931	14,0	5 251	13,2	2 015	11,0	2 743	13,4	4 758	12,3	TOTAL	
												DE 40 A 44 ANS	
2 353	20,6	3 233	18,4	5 586	19,3	2 123	20,2	2 789	16,6	4 912	18,0	Techniciens	
873	11,5	308	9,2	1 181	10,8	867	11,2	344	9,3	1 211	10,6	Cadres	
3 226	17,0	3 541	16,9	6 767	16,9	2 990	16,4	3 133	15,3	6 123	15,8	TOTAL	
												DE 45 A 49 ANS	
3 086	27,1	4 540	25,8	7 626	26,3	2 881	27,4	4 490	26,7	7 371	27,0	Techniciens	
1 584	20,9	490	14,6	2 074	19,0	1 550	20,0	539	14,5	2 089	18,2	Cadres	
4 670	24,6	5 030	24,0	9 700	24,3	4 431	24,3	5 029	24,5	9 460	24,4	TOTAL	
												DE 50 A 54 ANS	
2 090	18,3	3 544	20,1	5 634	19,4	2 295	21,8	3 735	22,2	6 030	22,1	Techniciens	
1 849	24,3	537	16,0	2 386	21,8	1 942	25,1	610	16,4	2 552	22,3	Cadres	
3 939	20,7	4 081	19,5	8 020	20,1	4 237	23,2	4 345	21,2	8 582	22,1	TOTAL	
												DE 55 ET PLUS	
656	5,8	823	4,7	1 479	5,1	621	5,9	728	4,3	1 349	4,9	Techniciens	
908	12,0	176	5,3	1 084	9,9	885	11,4	170	4,6	1 055	9,2	Cadres	
1 564	8,2	999	4,8	2 563	6,4	1 506	8,2	898	4,4	2 404	6,2	TOTAL	
												ENSEMBLE	
18 986	100	20 937	100	39 923	100	18 270	100	20 526	100	38 796	100		

* Les pourcentages sont calculés par rapport à l'effectif Hommes ou Femmes de chaque catégorie et les pourcentages des lignes "TOTAL" par rapport à l'effectif Hommes ou Femmes de l'ensemble.

**115/117 - RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ANCIENNETÉ
DE L'FFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE (un pour un)**

1999				2000				2001			
H	%*	F	%*	Total	%*	H	%*	F	%*	Total	%*
682	6,0	1 209	6,9	1 891	6,5	666	6,3	1 382	8,2	2 048	7,5
1 475	19,4	1 057	31,6	2 532	23,1	1 640	21,2	1 320	35,6	2 960	25,9
2 157	11,4	2 266	10,8	4 423	11,1	2 306	12,6	2 702	13,2	5 008	12,9
MOINS DE 5 ANS											
Techniciens											
837	8,5	1 961	11,9	2 798	10,7						
2 080	24,7	1 743	40,2	3 823	30,0						
2 917	16,0	3 704	17,8	6 621	17,0						
DE 5 A 9 ANS											
Techniciens											
365	3,7	655	4,0	1 020	3,9						
458	5,4	383	8,8	841	6,6						
823	4,5	1 038	5,0	1 861	4,8						
DE 10 A 14 ANS											
Techniciens											
606	6,2	1 280	7,8	1 886	7,2						
669	8,0	481	11,1	1 150	9,0						
1 275	7,0	1 761	8,5	3 036	7,8						
DE 15 A 19 ANS											
Techniciens											
1 283	13,1	2 187	13,3	3 470	13,2						
682	8,1	341	7,9	1 023	8,0						
1 965	10,8	2 528	12,2	4 493	11,5						
DE 20 A 24 ANS											
Techniciens											
1 603	16,3	2 272	13,8	3 875	14,8						
693	8,2	228	5,3	921	7,2						
2 296	12,6	2 500	12,0	4 796	12,3						
DE 25 A 29 ANS											
Techniciens											
2 798	28,5	4 318	26,3	7 116	27,1						
1 806	21,5	549	12,7	2 355	18,5						
4 604	25,3	4 867	23,4	9 471	24,3						
DE 30 ET PLUS											
Techniciens											
2 328	23,7	3 751	22,8	6 079	23,2						
2 019	24,0	614	14,2	2 633	20,7						
4 347	23,8	4 365	21,0	8 712	22,3						
ENSEMBLE											
18 986	100	20 937	100	39 923	100	18 270	100	20 526	100	38 796	100

* Les pourcentages sont calculés par rapport à l'effectif Hommes ou Femmes de chaque catégorie et les pourcentages des lignes "TOTAL" par rapport à l'effectif Hommes ou Femmes de l'ensemble.

**115/118 - RÉPARTITION DE L'FFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE,
PAR SEXE, SELON LA NATIONALITÉ: FRANÇAIS - ÉTRANGERS (un pour un)**

Techniciens				Cadres				Total					
Français		Étrangers		Français		Étrangers		Français			Étrangers		
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H&F	H	F	H&F
11 335	17 519	59	71	7 447	3 258	145	89	1999					
10 479	16 753	45	67	7 595	3 608	151	98	2000					
9 784	16 351	36	73	8 238	4 212	169	127	2001					
18 782	20 777	39 559	204	160	364								
18 074	20 361	38 435	196	165	361								
18 022	20 563	38 585	205	200	405								

115/119 - RÉPARTITION DE L'FFECTIF TOTAL AU 31 DÉCEMBRE, PAR SEXE, SELON UNE STRUCTURE DE QUALIFICATION DÉTAILLÉE (un pour un)

1999			2000			2001		
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
11 394	17 590	28 984	10 524	16 820	27 344	9 820	16 424	26 244
415	851	1 266	301	560	861	3	3	6
3 681	8 901	12 582	3 338	8 442	11 780	261	435	696
3 530	5 057	8 587	3 403	5 142	8 545	1 349	3 534	4 883
3 768	2 781	6 549	3 482	2 676	6 158	1 771	4 625	6 396
		72,6			70,5	1 651	3 137	4 788
						1 564	2 081	3 645
						3 221	2 609	5 830
						% Techniciens par rapport à l'effectif global		67,3
7 592	3 347	10 939	7 746	3 706	11 452	Cadres		8 407
2 295	1 350	3 645	2 501	1 579	4 080	H		2 870
2 383	1 179	3 562	2 376	1 255	3 631	I		2 016
1 266	446	1 712	1 312	487	1 799	J		1 291
648	199	847	654	218	872	K		588
1 000	173	1 173	903	167	1 070	HC		734
		27,4			29,5	% Cadres par rapport à l'effectif global		32,7
						TOTAL		18 227
18 986	20 937	39 923	18 270	20 526	38 796			20 763
								38 990

12 - Personnel extérieur

122 - NOMBRE DE STAGIAIRES (écoles, universités...)

1999	2000	2001
1498	836	1 198

123 - NOMBRE MOYEN MENSUEL DE PERSONNEL TEMPORAIRE

1999	2000	2001
257	286	480

124 - DURÉE MOYENNE DES CONTRATS DE TRAVAIL TEMPORAIRE (en nombre de jours)

1999	2000	2001
24	31	22

124 BIS - MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUÉS À DES ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE (en millions d'euros)

1999	2000	2001
9,89	11,22	10,01

13 - Embauches au cours de l'année considérée *(un pour un)*

1999			2000			2001			
Techniciens	Cadres	Total	Techniciens	Cadres	Total	EMBAUCHES	Techniciens	Cadres	Total
1 415	754	2 169	1 303	933	2 236	130 A - TOTAL DES EMBAUCHES	2 282	1 763	4 045
644	732	1 376	468	882	1 350	131 - EMBAUCHES À DURÉE INDÉTERMINÉE	900	1 677	2 577
611	14	625	613	41	654	132 - EMBAUCHES À DURÉE DÉTERMINÉE	1 205	51	1 256
160	8	168	222	10	232	132 A - TRANSFORMATIONS EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE	177	35	212
939	274	1 213	851	361	1 212	134 - dont embauches de salariés de moins de 25 ans	1 326	439	1 765

133 - NOMBRE D'EMBAUCHES D'AUXILIAIRES DE VACANCES

1999	2000	2001
8 096	7 989	9 274

14 - Départs

1999			2000			2001			
Techniciens	Cadres	Total	Techniciens	Cadres	Total	DÉPARTS	Techniciens	Cadres	Total
1 534	688	2 222	1 865	1 064	2 929	141 - TOTAL DES DÉPARTS	1 863	900	2 763
111	184	295	276	490	766	142 - DÉMISSIONS	396	336	732
395	75	470	394	86	480	143 - DÉPARTS AIDÉS PAE	418	88	506
77	52	129	57	76	133	144 - LICENCIEMENTS, RUPTURES DE CONTRAT	89	65	154
257	4	261	293	7	300	145 - FINS DE CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE	389	27	416
123	20	143	139	31	170	146 - DÉPARTS AU COURS DE LA PÉRIODE D'ESSAI	114	54	168
510	334	844	659	356	1 015	147 - RETRAITES/PRÉRETRAITES	398	311	709
61	19	80	47	18	65	148 - DÉCÈS	59	19	78

15 - Promotion

151 - NOMBRE DE SALARIÉS PROMUS DANS UNE CATÉGORIE SUPÉRIEURE

1999			2000			2001		
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
4	11	15	6	5	11	B	B	-
277	735	1012	291	776	1067	C/D	D	29
584	745	1329	614	971	1585	E/F	E	201
786	554	1340	395	353	748		F	294
400	198	598	484	296	780		G	290
500	211	711	400	256	656		H	347
241	85	326	287	134	421		I	507
146	47	193	132	71	203		J	406
							K	294
								159
2 938	2 586	5 524	2 609	2 862	5 471	TOTAL		2 527
								2 751
								5 278

En 1999 les chiffres sont donnés au titre de ex BNP sa.

17 - Handicapés

Nombre de handicapés de l'année considérée :	Exprimé en unités de handicap	31 décembre 1999	Exprimé en personnes physiques
	1 053		31 décembre 2000
1 088	31 décembre 2001	908	
*1 088		*908	

En 1999, le nombre de handicapés exprimé en unités de handicap ne concerne que ex BNP sa.

* En 2001, les chiffres sont provisoires.

18 - Absentéisme *(en nombre de jours)*

Les calculs 2001 ont été établis sur la base de jours calendaires (règle de comptage du nouvel outil Paie).

Par contre, les années précédentes étaient déterminées sur la base de jours ouvrés. Il n'a pas été possible de reconstituer les années antérieures selon la règle 2001.

1999			2000			2001			
Techniciens	Cadres	Total	Techniciens	Cadres	Total		Techniciens	Cadres	Total
330 718	51 780	382 498	305 587	50 998	356 585	182 - MALADIE	384 212	63 718	447 930
						183 - RÉPARTITION SELON LA DURÉE DE L'ABSENCE			
						2 jours et -	13 932	3 219	17 151
134 618	19 186	153 804	115 588	18 373	133 961	- de 6 j entre 3 et 6 j	39 772	7 088	46 860
196 100	32 594	228 694	189 999	32 625	222 624	+ de 6 j 6 j et +	330 508	53 411	383 919
						184 - ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DE TRAJET	18 627	2 368	20 995
13 720	2 018	15 738	14 167	1 866	16 033	185 - MATERNITÉ	65 282	47 058	112 340
87 859	43 238	131 097	79 027	43 225	122 252	186 - CONGÉS AUTORISÉS	19 258	7 684	26 942
38 050	9 752	47 802	25 092	7 741	32 833	187 - AUTRES CAUSES	3 712	539	4 251
6 559	1 312	7 871	5 824	1 060	6 884	TOTAL	491 091	121 367	612 458
476 906	108 100	585 006	429 697	104 890	534 587	181 - Taux	7,34	3,92	6,26
6,37	4,20	5,82	6,00	3,91	5,43	dont taux maternité	0,98	1,52	1,15
1,17	1,68	1,30	1,10	1,61	1,24				

RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

21 - Rémunérations et charges sociales et fiscales	12/13
22 - Hiérarchie des rémunérations	14
26 - Participation financière	14

21 - Rémunérations et charges sociales et fiscales (en millions d'euros)

	2000	2001	
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	2 759,7	2 650,7	-3,9 %
Salaires et traitements	1 620,8	1 598,5	-1,4 %
Rémunérations fixes	1 251,4	1 191,2	
Indemnités diverses et heures supplémentaires	73,1	75,3	
Rémunérations variables	238,2	269,8	
<i>Sous total "salaires et traitements"</i>	<i>1 562,7</i>	<i>1 536,3</i>	
Allocation spéciale familiale	11,5	10,5	
Divers (abondement, provision pour congés payés...)	46,6	51,7	
Charges sociales (1)	806,5	734,5	-8,9 %
dont Frais Médicaux, Œuvres Sociales	84,1	81,0	
Charges fiscales	182,2	163,5	-10,2 %
Intéressement et Participation	150,2	154,2	2,6 %
<small>(1) La ligne "Charges sociales" comprend les charges sociales et les charges de retraite. Pour rester à périmètre de comptabilisation identique, nous avons neutralisé en 2000 l'impact de l'harmonisation des règles de comptabilisation liées à la fusion.</small>			
Effectif moyen mensuel au prorata en Métropole	38 073	37 277	
Rémunération moyenne d'un salarié (Accomplissement du contrat de travail)			
Sous-total "Salaires et Traitements"	41 044	41 213	0,4 %
Effectif moyen mensuel			
Rémunération moyenne d'un salarié (revenu) (Y compris A.S.F., Intéressement et Participation)	45 291	45 630	0,7 %
Moyenne des charges de personnel par collaborateur	72 485	71 109	-1,9 %
Rapport			
Charges Sociales et Fiscales	35,8 %	33,9 %	
Total des charges de personnel			
Charge salariale globale			
Total des charges de personnel	47,2 %	46,5 %	
Valeur Ajoutée			

211 bis - RÉMUNÉRATION MENSUELLE MOYENNE (exprimée en euros)

1999			2000			2001				
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		
1 704	1 672	1 683	1 744	1 696	1 713	Techniciens	2 216	2 060	2 118	
1 996	1 910	1 936	2 002	1 903	1 932	A	ns	ns	1 572	
2 174	2 132	2 151	2 173	2 130	2 146	A/B	B	1 759	1 689	1 715
2 505	2 475	2 493	2 491	2 464	2 478	C	C	1 927	1 826	1 854
3 540	3 291	3 457	3 529	3 279	3 444	C/D	D	2 051	1 955	1 981
						E	E	2 122	2 090	2 101
						E/F	F	2 235	2 216	2 224
						G	G	2 505	2 466	2 487
						Cadres	3 558	3 335	3 478	
						H	H	2 897	2 832	2 870
						I	I	3 514	3 407	3 477
						J	J	4 219	4 137	4 194
						K	K	5 040	5 027	5 037
2 697	2 241	2 453	2 730	2 267	2 481	TOTAL	2 795	2 318	2 535	

213 - GRILLE DES RÉMUNÉRATIONS (en euros)

1999	2000		2001
16 890	19 265	99 % du personnel a gagné au moins	19 957
20 401	21 430	95 % du personnel a gagné au moins	22 217
22 184	23 073	90 % du personnel a gagné au moins	23 700
23 322	24 212	85 % du personnel a gagné au moins	24 781
24 230	25 135	80 % du personnel a gagné au moins	25 715
24 985	25 961	75 % du personnel a gagné au moins	26 608
25 770	26 804	70 % du personnel a gagné au moins	27 504
26 550	27 678	65 % du personnel a gagné au moins	28 400
27 337	28 596	60 % du personnel a gagné au moins	29 373
28 226	29 608	55 % du personnel a gagné au moins	30 469
29 165	30 762	50 % du personnel a gagné au moins	31 717
30 313	32 008	45 % du personnel a gagné au moins	33 095
31 627	33 538	40 % du personnel a gagné au moins	34 630
33 186	35 336	35 % du personnel a gagné au moins	36 638
35 108	37 643	30 % du personnel a gagné au moins	38 881
37 482	40 192	25 % du personnel a gagné au moins	41 725
40 585	43 882	20 % du personnel a gagné au moins	45 628
44 892	48 856	15 % du personnel a gagné au moins	50 909
51 031	56 193	10 % du personnel a gagné au moins	58 838
61 657	69 869	5 % du personnel a gagné au moins	74 555
88 910	137 277	1 % du personnel a gagné au moins	152 046
$\frac{61\ 657}{20\ 401} = 3,02$	$\frac{69\ 869}{21\ 430} = 3,26$	Rapport entre les 5 % et 95 %	$\frac{74\ 555}{22\ 217} = 3,36$
$\frac{88\ 910}{20\ 401} = 4,36$	$\frac{137\ 277}{21\ 430} = 6,41$	Rapport entre les 1 % et 95 %	$\frac{152\ 046}{22\ 217} = 6,84$

En 1999, les chiffres sont communiqués pour ex BNP sa.

22 - Hiérarchie des rémunérations

221 - RAPPORT ENTRE LA MOYENNE DES RÉMUNÉRATIONS

DES 10 % DES SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES DES RÉMUNÉRATIONS LES PLUS ÉLEVÉES ET CELLE CORRESPONDANT AUX 10 % DES SALARIÉS PERCEVANT LES RÉMUNÉRATIONS LES MOINS ÉLEVÉES

1999	2000	2001
3,9	4,8	5,2

En 1999, les chiffres sont communiqués pour ex BNP sa.

222 - MONTANT GLOBAL DES 10 RÉMUNÉRATIONS LES PLUS ÉLEVÉES

1999	2000	2001
17 860 475	13 540 010	17 572 650

26 - Participation financière

261 - RÉSERVE SPÉCIALE

DE PARTICIPATION Montant global (en millions d'euros)

	1999
	114,4
	86,4
	69,5
	2000
	2001

261 - INTÉRESSEMENT

Montant global (en millions d'euros)

	1999
	47,2
	76,9
	65,9
	2000
	2001

MONTANT INDIVIDUEL (en euros) ET

262 - MONTANT MOYEN DE LA PARTICIPATION PAR SALARIÉ BÉNÉFICIAIRE (en euros)

1999	2000		2001
1 609	1 703	Part mini	1 382
8 224	6 192	Part maxi	5 025
2 615	1 989	Montant moyen	1 613

MONTANT INDIVIDUEL (en euros) ET

262 - MONTANT MOYEN DE L'INTÉRESSEMENT PAR SALARIÉ BÉNÉFICIAIRE (en euros)

1999	2000		2001
757	1 542	Part mini	1 335
3 503	4 625	Part maxi	4 004
1 065	1 771	Montant moyen	1 529

263 - PART DU CAPITAL DÉTENU PAR LES SALARIÉS AU TRAVERS DES FCPE (en %)

	1999
	1,50
	2,90
	3,24
	2000
	2001

264 - ABONNEMENT VERSÉ PAR L'ENTREPRISE AUX FCPE (en millions d'euros)

	1999
	26,72
	32,08
	31,25
	2000
	2001

CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

31 - Accidents du travail et de trajet	16
32 - Répartition des accidents par éléments matériels	16
34 - Comité d'hygiène et de sécurité	16
35 - Dépenses de sécurité	16

31 - Accidents du travail et de trajet

311 - NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL AYANT OCCASIONNÉ UN ARRÊT DE TRAVAIL

1999			2000			2001		
Techniciens	Cadres	Total	Techniciens	Cadres	Total	Techniciens	Cadres	Total
239	23	262	282	33	315	266	24	290

312 - NOMBRE DE JOURNÉES PERDUES DU FAIT D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

1999			2000			2001		
Techniciens	Cadres	Total	Techniciens	Cadres	Total	Techniciens	Cadres	Total
7 237	1 242	8 479	8 607	1 338	9 945	6 346	888	7 234

314 - NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS

1999	2000	2001
1	1	2
--	--	--

De trajet
Du travail

315 - NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAJET AYANT ENTRAÎNÉ UN ARRÊT DE TRAVAIL

1999	2000	2001
261	232	213
TOTAL		213

32 - Répartition des accidents par éléments matériels

	1999	2000	2001
321 - NOMBRE D'ACCIDENTS LIÉS À L'EXISTENCE DE RISQUES GRAVES, — codes 32 à 40 :	—	—	1
322 - NOMBRE D'ACCIDENTS LIÉS À DES CHUTES AVEC DÉNIVELLATION, — code 02 :	96	101	49
323 - NOMBRE D'ACCIDENTS OCCASIONNÉS PAR DES MACHINES À L'EXCEPTION DE CEUX LIÉS AUX RISQUES PRÉCITÉS, — codes 09 à 30 :	--	--	1
324 - NOMBRE D'ACCIDENTS DE CIRCULATION, MANUTENTION, STOCKAGE, — codes 01, 03, 04, 06, 07, 08 :	115	113	78
325 - NOMBRE D'ACCIDENTS OCCASIONNÉS PAR DES OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL, — code 05 :	8	4	2
326 - AUTRES CAS :	78	134	159
— dont suite à hold-up :	69	128	147

Les codes sont ceux figurant dans l'arrêté du 10 octobre 1974 : "Classification des éléments matériels des accidents".

34 - Comité d'hygiène et de sécurité

	2000	2001
341 - NOMBRE DE RÉUNIONS DU CHSCT :	508	612

35 - Dépenses de sécurité

351 - EFFECTIF FORMÉ À LA SÉCURITÉ

15 727	1999
16 692	2000
18 478	2001

352 - SOMME DES DÉPENSES DE SÉCURITÉ EFFECTUÉES (en millions d'euros)

22,89	1999
29,15	2000
28,94	2001

AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

- 41 - Durée et aménagement du temps de travail 18/20
- 42 - Organisation et contenu du travail 20
- 45 - Dépenses d'amélioration des conditions de travail 20

41 - Durée et aménagement du temps de travail

411 - DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL

Règle générale : 35 heures (Horaire moyen hebdomadaire d'un salarié à temps complet sur l'année)

Horaires particuliers selon les accords d'aménagements du temps de travail signés localement.

412 - NOMBRE DE SALARIÉS OCCUPÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN REPOS COMPENSATEUR

1999	2000	2001
1 990	1 459	1 445

413 - NOMBRE DE SALARIÉS BÉNÉFICIANT D'UN SYSTÈME D'HORAIRE INDIVIDUALISÉS

1999		2000			2001					
Hommes	Femmes	Total ex BNP sa	Total ex Paribas sa	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
4 164	8 258	12 422	1 980	4 574	8 882	13 456	Techniciens	4 373	8 828	13 201
624	423	1 047	1 489	1 274	1 143	2 417	Cadres	734	650	1 384
4 788	8 681	13 469	3 469	5 848	10 025	15 873	TOTAL	5 107	9 478	14 585

414 - NOMBRE DE SALARIÉS OCCUPÉS À TEMPS PARTIEL

90 %						2001*		
1999*			2000*					
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
13	82	95	18	77	95	7	66	73
5	45	50	6	57	63	6	34	40
18	127	145	24	134	158	13	100	113
						Techniciens		
						Cadres		
						Sous Total		
80 %						2001*		
1999*			2000*					
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
359	4 119	4 478	210	3 520	3 730	184	3 196	3 380
52	296	348	86	301	387	73	349	422
411	4 415	4 826	296	3 821	4 117	257	3 545	3 802
						Techniciens		
						Cadres		
						Sous Total		
60 %						2001*		
1999*			2000*					
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
24	490	514	20	460	480	19	446	465
10	27	37	8	31	39	8	34	42
34	517	551	28	491	519	27	480	507
						Techniciens		
						Cadres		
						Sous Total		
50 %						2001*		
1999*			2000*					
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
63	761	824	63	658	721	64	600	664
6	23	29	5	23	28	8	25	33
69	784	853	68	681	749	72	625	697
						Techniciens		
						Cadres		
						Sous Total		
40 %						2001*		
1999*			2000*					
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
7	153	160	9	138	147	11	139	150
3	4	7	--	5	5	--	4	4
10	157	167	9	143	152	11	143	154
						Techniciens		
						Cadres		
						Sous Total		
1999*			2000*			2001*		
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
542	6 000	6 542	425	5 270	5 695	380	4 893	5 273
						TOTAL		

* plus 135 temps divers

* plus 141 temps divers

* plus 85 temps divers

416 - NOMBRE DE JOURS DE CONGÉS ANNUELS

26

417 - JOURS FÉRIÉS PAYÉS (y compris les jours propres à la profession bancaire)

Repos le samedi

9

Repos le lundi

7

42 - Organisation et contenu du travail

421 - NOMBRE DE SALARIÉS TRAVAILLANT EN AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

1999	2000	2001
495	386	373

Cet indicateur concerne essentiellement des salariés travaillant en deux équipes de jour.

45 - Dépenses d'amélioration des conditions de travail

451 - SOMME DES DÉPENSES (en millions d'euros)

1999*	2000	2001
51,31	75,74	102,49

Ces sommes représentent les dépenses consacrées aux travaux d'aménagement des lieux de travail et à l'amélioration des locaux d'accueil de la clientèle.

*Les dépenses 1999 ne concernent que ex BNP sa.

FORMATION

51 - Formation professionnelle continue	22/23
52 - Congés Formation	24
53 - Apprentissage et qualification	24

51 - Formation professionnelle continue

511 - POURCENTAGE DE LA MASSE SALARIALE CONSACRÉ À LA FORMATION CONTINUE ET

512 - MONTANT CONSACRÉ À LA FORMATION CONTINUE (en millions d'euros)

1999	2000		2001
5,78	4,72	En % des salaires	4,18
67,43	69,92	Dépenses de formation	62,67

En 1999 les chiffres sont donnés au titre de ex BNP sa.

513- NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

1999			2000			2001			
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
11 336	17 305	28 641	9 666	15 489	25 155	Techniciens	8 801	14 461	23 262
8 902	4 577	13 479	6 584	3 297	9 881	Cadres	6 481	3 486	9 967
20 238	21 882	42 120	16 250	18 786	35 036	TOTAL	15 282	17 947	33 229
50,7	54,8	105,5	41,9	48,4	90,3	% par rapport à l'effectif total	39,2	46,0	85,2

514 - NOMBRE D'HEURES DE FORMATION PAR CATÉGORIE EN 2001*

	2001		
	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	291 009	468 872	759 881
Cadres	313 513	243 851	557 364
TOTAL	604 522	712 723	1 317 245

*Indicateur fourni pour la première année : historique non reconstitué.

515 - NOMBRE D'HEURES DE FORMATION PAR DOMAINE

NOMBRE D'HEURES	2001	NOMBRE DE STAGES
43 635	Particuliers : Risque	9 188
192 652	Particuliers : Vente	10 320
39 186	Professionnels : Risque	1 596
45 005	Professionnels : Vente	2 143
151 414	Clientèle haute gamme	6 094
27 170	Entreprises : Risque	871
45 396	Entreprises : Vente	1 792
130 133	Gestion Organisation Administration	6 068
73 109	Informatique	6 879
3 685	Activités Financières	173
3 759	Activités Juridiques Fiscales	303
45 175	Activités Internationales	1 554
74 701	Management Ressources Humaines	3 953
143 895	Formations diplômantes bancaires	1 484
2 905	Reconversion	54
255 907	Culture générale professionnelle	14 524
28 524	BFI Finance et Investissement	776
10 994	Sécurité des opérations	8 989
1 317 245	TOTAL	76 761

ET PAR FORME D' ACTIONS

	2001
Formation sur le poste de travail	283 202
Stages individuels	200 529
Réunions-séminaires	674 541
EAO / Multimédia	12 948
Formations diplômantes bancaires et langues étrangères	142 115
Travaux de soutien formations diplômantes bancaires	3 910
TOTAL	1 317 245

52 - Congés formation

521 - NOMBRE DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN CONGÉ FORMATION RÉMUNÉRÉ OU PARTIELLEMENT RÉMUNÉRÉ

	1999			2000			2001		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ex BNP sa	12	9	21*	7	18	25**	8	18	26***
ex Paribas sa			5						

*6 partiellement rémunérés. **4 partiellement rémunérés. ***12 partiellement rémunérés.

522 - NOMBRE DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN CONGÉ FORMATION NON RÉMUNÉRÉ

	1999			2000			2001		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ex BNP sa	0	6	6	0	6	6	1	3	4
ex Paribas sa			1						

523 - NOMBRE DE SALARIÉS AUXQUELS A ÉTÉ REFUSÉ UN CONGÉ FORMATION

	1999			2000			2001		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ex BNP sa	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ex Paribas sa			2						

En 1999, les informations sont communiquées au titre de ex BNP sa et ex Paribas sa.

53 - Apprentissage et qualification

531 - NOMBRE DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE ET DE QUALIFICATION

1999	2000	2001
519	501	882

RELATIONS PROFESSIONNELLES

61 - Représentants du personnel	26/27
62 - Communication interne	28
63 - Procédures	28

61 - Représentants du personnel

611 - PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

2001

Nombre d'inscrits	% de votants	
27 573	80,69	Collège Techniciens
12 579	55,10	Collège Cadres

611 - PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DES COMITÉS D'ÉTABLISSEMENT

2001

Nombre d'inscrits	% de votants	
27 933	80,58	Collège Techniciens
12 666	55,32	Collège Cadres

612 - VOLUME GLOBAL DES CRÉDITS D'HEURES UTILISÉS

L'ensemble des délégations du personnel de la Banque est décentralisé auprès de chaque agence importante et de chaque succursale en province, chaque agence parisienne et chaque organisme.

En outre, les Organisations Syndicales* désignent, conformément à la loi et à la Convention Collective, des représentants syndicaux auprès des délégués du personnel et auprès des Comités

d'Établissement ainsi que des délégués syndicaux dans chacun des Établissements de la Banque.

Au total, les crédits d'heures autorisés dans l'ensemble des instances avoisinent un volume global de 695 000 heures par an, compte non tenu des réunions effectuées avec la Direction ou en commissions.

* CFDT, CFTC, CGT, FO, SNB-CFE/CGC.



614 - DATES DE SIGNATURE ET OBJETS DES ACCORDS SIGNÉS DANS L'ENTREPRISE PENDANT L'ANNÉE CONSIDÉRÉE

Durée et aménagement du temps de travail

- 31 août 2001 : Additif à l'avenant à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 20 juillet 2000,
- 29 juin 2001 : Avenant à l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail du 20 juillet 2000,
- 2 mai 2001 : Avenant à l'accord cadre national relatif à un système d'horaires variables,
- 13 février 2001 : Accord relatif au travail des pompiers.

Harmonisation des différents régimes sociaux (Retraite supplémentaire, Épargne salariale, Prestations familiales)

- 27 février 2001 : Avenant à l'accord sur l'harmonisation des différents régimes sociaux au sein de BNP Paribas sa du 21 février,
- 21 février 2001 : Accord sur l'harmonisation des différents régimes sociaux au sein de BNP Paribas sa.

Salaires

- 18 décembre 2001 : Accord concernant la création d'une commission paritaire de recours en matière de révision individuelle de situation,
- 27 février 2001 : Accord salarial.

Instances représentatives du personnel

- 5 novembre 2001 : Accord concernant la prorogation des mandats des représentants du personnel au Comité de groupe,
- 29 juin 2001 : Accord relatif à la prorogation des mandats des membres du CCE.

Autres

- 26 juillet 2001 : Accord concernant le passage à l'euro fiduciaire,
- 3 avril 2001 : Accord relatif aux établissements distincts au sein de BNP Paribas sa.

615 - NOMBRE DE PERSONNES BÉNÉFICIAIRES D'UN CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE

1999	2000	2001
637	698	651

62 - Communication interne

622 - PROCÉDURE D'ACCUEIL

Réception et accueil du nouveau salarié par un membre de l'État-Major puis par le Responsable du service d'affectation.

Remise des documents suivants :

- Livret d'accueil BNP Paribas (en cours d'actualisation),
- Convention Collective,
- Règlement intérieur,
- Documents d'information sur la Société Mutualiste du Personnel de la BNP,
- Rapport annuel,
- Documentation et bordereau de souscription pour la Prévoyance Flexible.

623 - PROCÉDURES D'INFORMATION

- Actualité Ressources Humaines BNP Paribas S.A,
- Journal Téléphoné,
- Notes internes,
- Système de suggestions "ETINCELLE",
- Circulaires,
- Informations générales sous forme écrite ou autre (notes, cassettes, réunions, etc...),
- Mutuelle Informations (bulletins destinés aux adhérents de la Société Mutualiste),
- Bilan Social d'Entreprise et d'Etablissement,
- Ambitions, le @ magazine de BNP Paribas,
- Conjoncture,
- Kiosque,
- Multi Média@, l'actualité de l'intranet et de l'internet du Groupe,
- Echo'net, l'intranet du Groupe,
- Horizons, le journal bimestriel du pôle Banque Privée, gestion d'actifs,
- Pôle Positions, le journal trimestriel du pôle Banque De Détail France,
- Finance, le journal du pôle Banque de Financement et d'Investissement,
- Deals, la lettre du pôle Banque de Financement et d'Investissement,
- Flash hebdomadaire du Groupe.

Informations sur :

- l'accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion,
- l'accord d'intéressement du personnel aux résultats de la Banque,
- le Plan d'Épargne d'Entreprise,
- le remboursement partiel des frais de transport (remise du formulaire),
- les avantages liés aux opérations bancaires,
- l'A.S.C.,
- les activités sociales du Comité d'Etablissement.

624 - ENTRETIENS INDIVIDUELS

Une nouvelle procédure d'évaluation professionnelle a été mise en place en 2001.

Des entretiens d'évaluation ont lieu au minimum tous les deux ans, pour chaque collaborateur (tous les ans pour les cadres et responsables d'équipe).

Un nouveau support d'évaluation identique pour tous a été créé.

63 - Procédures

1999	2000
-	0
-	6
87	113
8	5

631 - NOMBRE DE RECOURS À DES MODES DE SOLUTION NON JUDICIAIRES *

- en Commission Paritaire de la banque "formation recours"
- en Commission Paritaire de Recours Disciplinaire

632 - NOMBRE D'INSTANCES JUDICIAIRES EN COURS

633 - NOMBRE DE MISES EN DEMEURE ET DE PROCÈS-VERBAUX DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

2001

0
11
107
6

* En 2000, la Commission Paritaire de la banque "formation recours" a été mise en place au niveau de la Banque. Par accord d'entreprise du 3 mars 2000, a été créée une Commission Paritaire de Recours Disciplinaire.

AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE

71 - Œuvres sociales **30/31**

72 - Autres charges sociales **31/32**

71 - Œuvres sociales *(en millions d'euros)*

MONTANT DU BUDGET SOCIAL

1999	2000*		2001*
72,85	72,58	Budget alloué au CCE	72,09
43,85 ⁽¹⁾	39,04	Budget alloué par la Direction	38,21
116,70	111,62	TOTAL	110,30

(1) Avant harmonisation, cf indicateur 711, page suivante.

712 - BUDGET DU CCE

1999	2000*		2001*
24,60	23,40	Contribution aux frais de repas de midi	23,70
		Aide sociale aux familles	
1,79	1,91	Participation aux frais de garde	1,90
14,47	14,40	Mutuelle	14,94
0,42	0,45	Aides diverses	0,15
16,68	16,76	TOTAL	16,99
		Activités de loisirs	
16,44	16,61	Colonies de vacances et participation aux vacances du personnel	16,47
2,00	2,03	A.S.C.	2,10
1,79	1,68	Divers	0,41
20,23	20,32	TOTAL	18,98
		Activités à caractère local	9,60
		Divers	
3,16	3,79	Frais administratifs	2,36
0,45	0,46	Investissements	0,46
3,61	4,25	TOTAL	2,82
72,85	72,58	TOTAL GÉNÉRAL	72,09

Le budget du CCE a connu en 2001 une variation de -0,7 %.

*Estimation de dépenses.

711 - DÉPENSES ENGAGÉES DIRECTEMENT PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE*

Pour être complet, il convient d'ajouter au budget du CCE, les dépenses engagées directement par la Direction Générale (*en millions d'euros*) :

2000	TOTAL	2001
39,04		38,21
	Restaurants Paris	7,26
	Transports	7,84
	Frais médicaux (Paris et Province)	1,91
	Subvention à la Caisse de Prévoyance	9,15
	Prestations familiales	11,69
	Allocations diverses	0,36

*Le contenu de cet indicateur a été harmonisé en 2001 (pour 2000, deux sources différentes : ex BNP et ex Paribas). Lors de cette harmonisation, les coûts de transport ont été intégrés comme le préconise le bilan légal. Afin de permettre la comparaison, l'année 2000 a été reconstituée selon des règles identiques. L'année 1999 n'a pas été reconstituée.

72 - Autres charges sociales (*en millions d'euros*)**SOCIÉTÉ MUTUALISTE EX BNP SA**

Au 31 décembre 2001, la Société Mutualiste du personnel comptait 97 811 personnes protégées.

Les règlements nets se sont élevés à 31,36 M€, les frais de fonctionnement, la constitution des amortissements et provisions à 4,40 M€, soit un total de charges de 35,76 M€.

Les recettes ont représenté 38,17 M€ se décomposant en :

- 21,68 M€ pour les cotisations salariales,
- 14,43 M€ pour les subventions,
- 2,06 M€ pour les produits divers.

Cette année, un excédent apparaît pour 2,41 M€ dont la moitié sera affectée à la réserve obligatoire.

MUTUELLE EX PARIBAS SA

Au 31 décembre 2001, la Mutuelle Paribas comptait 11 278 personnes protégées.

Le montant des cotisations versées à UNIMIE (union de mutuelles à laquelle la Mutuelle Paribas est adhérente) est de 7,31 M€ pour l'année 2001. En contrepartie, UNIMIE règle nos prestations.

Les recettes, hors produits financiers, sont de 7,16 M€ se décomposant comme suit :

- cotisations salariales : 3,35 M€,
- contribution employeur : 3,81 M€.

PRÉVOYANCE FLEXIBLE

Depuis le 1^{er} janvier 2001, Prévoyance Flexible est le nouveau régime de prévoyance qui couvre les collaborateurs contre les risques de décès, d'invalidité et d'incapacité pouvant intervenir tant au cours de leur vie privée que de leur vie professionnelle. Le contrat est proposé à titre facultatif aux collaborateurs en congés sans solde (risque décès et invalidité) ainsi qu'aux collaborateurs en préretraite totale (risque décès), à l'exception des préretraités d'origine Paribas, partis en préretraite totale avant le 1^{er} janvier 2001 qui continuent à bénéficier du contrat en vigueur lors de leur départ.

Ce contrat a pris le relais de l'Assurance Vie Privée ex BNP, de la Prévoyance personnalisable ex Paribas et des prestations décès de la Caisse de Prévoyance ex BNP.

Les taux de cotisation se répartissent par tranche du salaire brut soumis à cotisations de la Sécurité Sociale de la manière suivante :

	Total en %	Part Patronale en %	Part Salariale en % ⁽¹⁾
Tranche A:	1,60	1,08	0,52
Tranche B:	1,88	1,03	0,85
Tranche C:	1,81	0,96	0,85

(1) pour les salariés d'origine Paribas, qui ne participaient pas jusqu'au 31 décembre 2000 au financement de leur régime de prévoyance, la part salariale des cotisations a été prise en charge par l'employeur pendant 9 mois, soit jusqu'au 30 septembre 2001.

Au titre de l'exercice 2001, la cotisation patronale s'est élevée à 17,59 M€.

CAISSE DE RETRAITES EX PARIBAS SA

Régime résiduel bancaire

En 2001, la Caisse de Retraites ex Paribas a versé 4,23 M€ au titre du régime résiduel bancaire.

Retraite supplémentaire

Ce régime de retraite en points de la Caisse de retraites de Paribas était en place depuis 1994 et s'est terminé le 31 août 2001 par l'accord d'entreprise du 23 août 2001.

Les cotisations étaient de 9 % du salaire annuel brut, limité au plafond de la Sécurité Sociale et étaient prises en charge par la Banque Paribas. Au titre de 2001, les cotisations se sont élevées à 7,81 M€.

Le contrat EXNAT a pris le relais de ce régime.

CONTRAT EXNAT BNP PARIBAS

Un protocole d'accord sur la mise en place d'un régime de retraite supplémentaire propre à la BNP avait été signé le 27 janvier 1997 avec la CFDT et la CFTC. Il a été revu dans le courant de 2001 pour l'ensemble des salariés BNP Paribas sa.

Il s'agit d'un contrat obligatoire alimenté par des cotisations de l'entreprise fixées à 1 % du salaire annuel dans la limite de 110 % du plafond de la Sécurité Sociale.

En 2001, les versements de l'entreprise ont représenté 9,99 M€.

CAISSE DE PRÉVOYANCE EX BNP SA

La Caisse de Prévoyance du personnel de la BNP a pour objet d'assurer aux collaborateurs entrés à la BNP avant le 6 avril 2000 les prestations suivantes :

- Primes de fin de carrière lors du départ à la retraite,
- Primes de départs en préretraite,
- Participation aux frais d'obsèques des retraités, des bénéficiaires d'une pension de réversion, ainsi que des conjoints et des enfants de moins de 21 ans des salariés, des préretraités et des retraités ayant plus de 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise avant le 6 avril 2000.

Elle prend également en charge le paiement des rentes (rentes éducation, allocations relais de réversion) mises en place suite aux décès de collaborateurs survenus avant le 31 décembre 2000. Pour les décès postérieurs à cette date, ces prestations sont assurées par le contrat Prévoyance Flexible.

En 2001, les versements de la Caisse de Prévoyance se sont élevés à 3,91 M€ au titre des prestations décès et à 22,18 M€ au titre des primes de fin de carrière et des départs en préretraite.

La Caisse de Prévoyance a reçu une contribution de l'entreprise de 9,15 M€.

CAISSE DE RETRAITES EX BNP SA

En 2001, la Caisse de Retraites ex BNP a assuré le paiement du complément bancaire pour 28,70 M€ et des abattements ARRCO et AGIRC pour respectivement 10,15 M€ et 3,24 M€.

Pour remplir ses engagements, la Caisse de Retraites a reçu 30,79 M€ de cotisations de la part de l'entreprise.